



LIGUE DE FOOTBALL D'OCCITANIE

LIGUE DE FOOTBALL D'OCCITANIE ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DEMATERIALISEE CONVOCAATION

Mesdames, Messieurs,
- les Président(e)s de clubs de Ligue,
- les Délégués représentant les clubs de Districts

Castelmaurou, le 14 mai 2024

Madame, Monsieur,

Nous avons l'honneur de vous convier à l'Assemblée Générale de la Ligue de Football d'Occitanie qui aura lieu, en visioconférence, le **vendredi 31 mai 2024, à 19h00 (émargement à partir de 18h15)**.

A ce titre, vous trouverez, sur le site de la Ligue (et / ou en attache), tous les éléments nécessaires à votre information :

- l'ordre du jour ;
- les documents du Volet Administratif : Procès-verbal de l'assemblée générale du 25 novembre 2023 ;
- les documents du Volet Sportif : Modifications apportées au Règlement des Compétitions Régionales ;
- une attestation de mandat interne (à remplir en cas d'absence*) à retourner avant le lundi 27 mai 2024.

** En cas d'indisponibilité, vous avez la possibilité de vous faire représenter, uniquement par un licencié de votre club. L'Assemblée Générale ayant lieu par voie dématérialisée, les mandats externes (représentation par un autre club de Ligue) ne sont pas autorisés.*

Le cas échéant, merci de compléter l'attestation de pouvoir et de la retourner, en suivant les indications sur le formulaire, à la Ligue, complétée et signée, pour le **lundi 27 mai 2024**. Pour rappel, un pouvoir en bonne et due forme doit comporter la signature du Président, le cachet du club mais également mentionner expressément le mandataire désigné.

Nous vous rappelons enfin que le jour de l'Assemblée Générale, le bénéficiaire d'un pouvoir devra en outre être en mesure de justifier de sa qualité de licencié.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le Président de la Ligue
Arnaud DALLA PRIA